



Réinsertion d'un homme de 55 ans déboussolé par sept ans...

Par **feitan132000_old**, le **30/10/2007** à **22:01**

bonjour

j'aimerais savoir où s'adresser pour aider du mieux possible un homme qui a passé sept ans incarcéré, complètement brisé par la prison, et EN PLUS devant donner 40.000 euros à la partie civile? il est divorcé mais le jugement du tribunal qui a tranché pour le divorce estime que sa femme doit l'aider à éponger cette dette alors qu'elle a fait tout ce qu'elle a pu, et qu'elle est elle-même au bord du gouffre financièrement; elle ne peut emprunter...

il ne s'agit pas d'une plaisanterie, mais d'une histoire sordide tout ce qu'il y a de réel...

je vous remercie de m'aider et il est inutile que je vous précise que j'attends vos réponses d'expert avec une certaine impatience

Par **Jurigaby**, le **31/10/2007** à **11:45**

Bonjour.

la seule chose à faire est de contacter une association bénévole d'aide aux sortants de prisons.

En dehors de ça, il n'y a malheureusement pas de solutions miracles...

sa dette ne sera jamais époncée, et les 7 années qu'il a perdues ne lui seront jamais rendues..

Bonne chance.